

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 09 juillet à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement, conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, ROSSI Xavier, OUAKKOUCHE Dalila, VINCENT Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Ericka, BERNOU Philippe, BECH Françoise, VINCENT Pierre, NOTO CAMPANELLA Camille, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angéline, BERNAUD Didier, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, GRATESSOLE Celyne, DELEZAY Olivier, COFFRE Annick, MARION Romain

Absents excusés : MILLET Gaëtan, FRANCOIS Pascale, EYRIGNOUX Sophie, HOSNI Mohammed qui ont donné procuration respectivement à NOTO CAMPANELLA Camille, HILTGUN Luca, CHAPUIS Laurent et CHARVIEUX Sandra

Secrétaire de séance : VAZILLE Angéline

Madame le Maire rappelle/expose :

Conformément aux textes en vigueur et au code général des collectivités territoriales, qui lui en confie la responsabilité, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection de ses membres pour siéger au : **Syndicat d'assainissement de la moyenne vallée du Gier (SIAMVG)**.

Madame le Maire expose que, pour la commune, le nombre de délégués est de DEUX représentants et rappelle les règles de désignations des délégués par commune parmi les membres du Conseil Municipal.

Il convient d'élire DEUX délégués titulaires et DEUX délégués suppléants.

☛ **L'assemblée délibérante décide, à l'unanimité, de :**

- **Elire 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, aux fins de siéger auprès du Syndicat d'assainissement de la moyenne vallée du Gier (SIAMVG), comme suit :**

- Titulaires : A BERTHEAS et X ROSSI
- Suppléants : L CHAPUIS et G MILLET

L'HORME, le 16 juillet 2024

Mme Le Maire,

Audrey BERTHEAS

La secrétaire de séance,

Angéline VAZILLE

